

**CIAS VAL GUIERS**  
**Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet**  
**73330 BELMONT-TRAMONET**

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**  
**Arrondissement de Chambéry**

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 26 **Quorum : 14**

Présents : 16

Ayant donné un Pouvoir : 03

Absents : 07

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 19

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages exprimés : 10**

**Secrétaire de séance :**

PARAVY Jean-Claude

**Date de la convocation :**

**04/04/2024**

**16 présents** : ARGOUD Yves, BAZIN Janine, BOURBON Marie-Christine, CAGNIN Georges, CEVOZ-MAMI Christian, CHAPUIS Agnès, COUDURIER Françoise, FERRARI Myriam, HENAUX Raymond, JOURDAN Véronique, PARAVY Jean-Claude, PERSON Philippe, REVEL Luc, VERRIER Muriel, WALLE Olivier, YACONO Céline.

**03 Pouvoirs** : BALITRAND Anne à COUDURIER Françoise, GAUTIN Catherine à BAZIN Janine, THIERY Ghislaine à FERRARI Myriam.

**07 Absents** : BARBOTIN Sonia, MARTIN François, MARTIN Marie-Ange, MASSIT Emilie, SEVA Jacqueline, REGALLET Paul, ANDRE Valérie.

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

**MONSIEUR LE PRESIDENT,**

**RAPPELLE** que le Compte administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du centre intercommunal d'action sociale.

**INFORME** le conseil d'administration que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023, a été réalisée par Madame la Trésorière en poste à Pont de Beauvoisin et que le Compte de Gestion établi par cette dernière est conforme au Compte Administratif du Budget Principal du centre intercommunal d'action sociale.

**PRESENTE** ensuite au conseil d'administration le Compte Administratif du Budget Principal du centre intercommunal d'action sociale. Les résultats sont arrêtés comme suit :

<b>Exploitation</b>	<b>Compte administratif 2023</b>
Dépenses nettes	306 284,91 €
Recettes nettes	309 005,88 €
Résultat d'exploitation 2023	2 720,97 €
Report d'exercices antérieurs	0,00 €
Résultat à affecter	2 720,97 €

<b>Investissement</b>	<b>Compte administratif 2023</b>
Dépenses nettes	0,00 €
Recettes nettes	0,00 €
Résultat d'investissement 2023	0,00 €
Report d'exercices antérieurs	0,00 €
Résultat à affecter	0,00 €

Monsieur le Président quitte ensuite la séance.

Monsieur Jean-Claude PARAVY demande ensuite au conseil d'administration de bien vouloir se prononcer.

- Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte de Gestion et du Compte Administratif,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE,  
Par 19 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,**

➤**VOTE** le Compte Administratif 2023 du Budget Principal présenté par le Président selon les résultats susvisés.

Le Président,

**-Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

**-Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 30/04/2024

**Le Président,  
Paul REGALLET**

**Le secrétaire de séance  
Jean-Claude PARAVY**